

Une hydrolienne verticale créée par un Breton

Les entreprises de la région. L'hydrolienne de Jean-Marc Nourry peut s'utiliser dans les cours d'eau. Une niche jusque-là ignorée que le chercheur breton tente de développer.

Quand il évoque son hydrolienne, Jean-Marc Nourry est gagné par l'enthousiasme. Normal, déjà six ans qu'il porte son projet. Maintenant que l'engin est en cours de fabrication, il touche enfin au but.

Jean-Marc Nourry est ingénieur, spécialiste de la mécanique des fluides. Une expertise qui l'a amené à travailler sur les catènes des bateaux de la Coupe de l'America et de la Volvo Ocean Race. Depuis 2007, Vitéo, sa société basée à Rennes, travaille sur un projet novateur d'hydrolienne à axe vertical.

« Il n'y en a pas beaucoup, les hydroliennes sont à l'horizontal en général, argumente le chercheur. Le VR 10,0 [c'est son nom] est beaucoup plus compact. » Avec ses 2,65 m de hauteur sur 2,28 m de diamètre, l'engin peut être utilisé en milieu maritime ou estuarien. Une niche qui a de quoi séduire.

« Il y a peu de concurrence dans le fluvial. Les possibilités sont pourtant énormes. » Son vivier : les rivières productives en France, comme le Rhin, le Doubs, la Garonne, le Rhône, la Dordogne, ou les bras désaffectés de la Seine. Seule contrainte : trouver des canaux sans navigation, avec des raccordements à EDF proches. « Là où se trouvaient des moulins autrefois, par exemple. »

96 000 € en six mois

Le brevet déposé par Jean-Marc Nourry repose sur un système simple : un axe vertical autour duquel tournent trois pales profilées « comme des voiles de bateau », à une vitesse pouvant atteindre 120 tours par minute. Puissance produite : 100 kW.



Jean-Marc Nourry a déposé son brevet en 2012, après plusieurs années de recherches : « Déposer un brevet, c'est difficile et cher : 15 000 € avec une extension à l'international. »

Selon les estimations de son créateur, la machine, qui coûte 300 000 €, permettrait un chiffre d'affaires de 96 000 € en six mois. « C'est entre novembre et mars que les surprises de revenue du courant à EDF sont les plus intéressantes. »

Des tests en bassin ont déjà prouvé l'efficacité de l'hydrolienne. Reste à voir ce qui se passe en situation réelle. « On sait que la machine est rentable. Il faut maintenant voir si la trépanne intérieure tient dans le

temps. » Le test aura lieu dans le Doubs. La commune de Saint-Vit s'est portée acquéreur du prototype qui sera installé à la fin du premier semestre 2013, pour un lancement en novembre.

La fabrication du premier VR 10,0 a été confiée à IMTM, dans le sud de la France ; celle de la génératrice à la société Parker, à Dijon. La société Eau Vive Énergie gère quant à elle la commercialisation. « Je sous-traite tout, indique Jean-Marc Nourry.

J'aurais souhaité que ça se fasse en Bretagne, mais je n'ai pas trouvé de partenaires compétitifs. »

Plusieurs clients se sont déjà dits intéressés. Une pré-commande a même été faite par un industriel es-droiliennes sur 90 km de canaux.

Stéphanie BAZYLAK.

La pauvreté augmente en

En Bretagne, la Fnars regroupe trente associations de personnes et aux familles en dif

Trois questions à...



Didier Lennon.
Président régional de la Fnars, Fédération des associations de réinsertion sociale.

Comment réagissez-vous au « plan pauvreté » annoncé par Jean-Marc Ayraud ?

Je constate une rupture par rapport au discours précédent. Il y a des annonces sur la CMU, le nombre de places d'hébergement, un effort financier conséquent, une approche interministérielle (santé, travail, logement, intérieur). Mais on est encore loin du compte. La précarité, notamment chez les jeunes, ne cesse d'augmenter. Et le nombre de personnes sans logement aussi. Or, comme le dit Louis Gallois, notre président national, « une bonne économie se reconnaît à la manière dont la société traite ses exclus ».

Quelle est la situation aujourd'hui en Bretagne ?

Nous avons des difficultés à boucler le budget des structures qui prennent

Une naissance à l'hôpital

Lily y est née, hier, à 5 h 27. C'est le Dr Sté qui a procédé à l'accouchement.

